



«Ignorance est mère de tous les maux»
Rabelais

Ricochets

3€

«Paroles d'Ozoir»

n° 73 : mars - avril - mai 2019

5000 nouveaux habitants à Ozoir dans trois ans

Bonjour les embouteillages

En 2001, Ozoir se préparait à reconduire l'équipe municipale socialiste sortante qui gérait la commune depuis six ans. Mais la campagne électorale fut polluée par l'affaire des 32 logements, projet d'implantation d'un petit immeuble à vocation sociale près de la Poste. Que n'entendit-on pas alors ! Non au béton ! Pas de logements sociaux chez nous ! Honte aux socialos qui veulent transformer la ville en nouveau Sarcelles ! L'opposant numéro un au projet, un certain Jean-François Oneto, conseiller municipal quasi-inconnu, mena la révolte en usant des arguments les plus fallacieux et les plus mensongers. Le peuple se laissa convaincre et le chevalier blanc fut élu. D'une poignée de voix mais en démocratie cela suffit. Ce choix des électeurs sembla d'abord judicieux à l'électorat conservateur (moins aux jeunes et aux plus modestes dans l'incapacité de s'installer à Ozoir) : pas un immeuble en vue à Ozoir, contrairement aux communes voisines où naissaient des quartiers nouveaux et les infrastructures allant avec... C'est qu'il fallait non seulement répondre aux besoins des nouvelles générations, mais aussi s'adapter à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), votée au tournant du nouveau siècle, qui obligeait les communes de plus de 3 500 habitants à se doter d'un quota de logements sociaux. Cela, le peuple ozoirien pouvait à la rigueur l'ignorer, mais le nouveau maire certainement pas. Il prit quand même le risque d'avoir à payer des amendes – de plus en plus lourdes – plutôt que de se soumettre. Encore fallait-il posséder les moyens d'une telle politique. L'état des finances de la ville devenant préoccupant puis catastrophique, il fallut céder. Jean-François Oneto se soumit donc avec d'autant plus de facilité qu'il avait fait entre temps la connaissance d'un promoteur habile à lui montrer tout l'intérêt qu'il y avait pour lui à se lancer dans le bétonnage autrefois exécré. Le résultat, on le constate aujourd'hui, est affligeant. Ozoir, contraint de se mettre en règle à marche forcée, est un vaste chantier où les immeubles poussent sans que soient pris en compte les besoins liés à ce développement fulgurant (gestion de l'eau, écoles, crèches, médecins, voirie...). Là où l'évolution s'est faite à un rythme raisonnable ces questions ont pu être maîtrisées. Le seront-elles à Ozoir où tout s'effectue dans la hâte et la précipitation ? La question est à l'ordre du jour. Quant à la circulation en ville, déjà très difficile, bonjour les embouteillages à venir.

J-L SOULIÉ



courrier des lecteurs

Retrouvez tous les anciens numéros de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir

<http://parolesdozoir.free.fr>

Version pour Android (tablettes et smartphones)
chercher «Ricochets2» sur le Play Store

Sommaire

- Courrier : p 2-3
- Portrait : p 4
- Recette, vie locale : p 5
- Entretien Cros-Chonion : p 6 et 7
- Urba, la grande mutation : p 8 et 9
- Urba, nouveau scandale ? : p 10
- Jardinage : p 11
- Tribunes libres : p 12
- Grand débat : p 13
- Culture et associations : p 14 et 15
- Commerces : p 16

«Charlie Hebdo: Treize ans de bonheur : 1969-1982» c'est ainsi que le journaliste du *Canard enchaîné* Jean-Luc Porquet, qualifie dans son livre « *CABU une vie de dessinateur* » les années que celui-ci a passées à Ozoir-la-Ferrière.



Les rétrospectives de l'oeuvre de ce dessinateur ont toujours été amputées de cette décennie. Le silence a recouvert cette période durant de trop longues années Il a fallu la disparition de Cabu précédée par celles d'Isabelle Monin Soulié, sa première compagne et de leur fils Mano (le futur Mano Solo), pour que leur soit restituée cette part de vie commune.

Cette succession de disparitions a laissé les amis dans une grande tristesse et des souvenirs plein le cœur : treize ans de bonheur pour nous aussi dans cette évocation. C'est pourquoi avec un grand plaisir, nous avons accueilli, le 30 novembre 2017, Jean Luc Porquet l'auteur de cet ouvrage en quête de mémoire encore vivante !

Quelle occasion pour nous de feuilleter les nombreux documents, photos, journaux de cette époque. Septembre 1968 rentrée scolaire : école Gruet, les enfants se prennent par la main : Sylvie, Sylvaine, Nathalie, Zonzon... leurs mères : Isabelle, Nicole en longues et fructueuses conversations, c'est le début d'une grande amitié pour nos deux familles.

Le Roman de la Brèche-aux-Loups des années merveilleuses commence ainsi pour nous... et c'est une belle histoire.

Nous avons tout à notre disposition pour construire ce monde sans frontière, ouvert à toutes les fraternités, heureux d'avoir à organiser cette vie en commun proposée par un architecte aussi marginalisé que Fernand Pouillon. Nous étions les premiers habitants de ce lot comportant plusieurs tranches, nous en ressentions une certaine responsabilité. Premières décisions collectives.

Ce 30 novembre 2017 pèlerinage intime, visite du village dit « La Maison des Hommes » pavillons Chardin, rue Claude Debussy, derrière un rideau d'arbres, des images et des musiques à évoquer..., allée J.P. Rameau : photos émotion..., partage: Cavanna, Wolinski, Reiser, Le Forestier, et bien d'autres ont enjambé les haies naissantes. Tous engagés et emballés par les idées de liberté qui annonçaient puis semaient les idées libertaires de l'époque, « Bal Tragique... » ! Hebdo dans tous les kiosques

Ici sont les semences de nos vies de jeunes adultes engagés et joyeux.

Ici nous revenons sans nostalgie mais en grande mélancolie. Habillés par toutes ces années d'exubérantes manifestations d'Être : générations 1968 dans ses manifestations les plus significatives de provocation, et ses mises en application d'utopies dans la vie quotidienne.

NICOLLE ET CHRISTIAN RAGOT

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir»

Michel Morin, 5 avenue Edouard Gourdon
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :

Prénom :

Adresse :

Je m'abonne pour 8 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

73

Ricochets

n°73 : mars - avril - mai 2019

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir».

3, Résidence Vincennes - 77330 Ozoir-la-Ferrière.

Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.

Rédacteur en chef : Toute la bande.

Numéro ISSN : 1630-3806.

N° Commission paritaire : 1215 G 82272.

Imprimerie : Azur Partner Communication - ZAE Les Portes

de la Forêt 17, allée du Clos des Charmes - 77090 Collégien

Dépôt légal : mars 2019.

Le numéro : 3 euros.

Abonnement (8 numéros) : 20 euros.

Renseignements : 06.17.25.71.91.

Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Compte Twitter : @RicochetsOzoir

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:

Monique Bellas, Billette, François Carbonel, Roger Collerai, Claire-Lucie Cziffra, Anne-Claire Daré, Étienne Guédon, Christiane et Jacky Laurent, Daniel Leroux, Michel et Chantal Morin, Aline Palomares, N et C Rago, Pierre Roger, Jean-Louis Soulié, Jasmine Trouillez, Bruno Wittmayer.

Il semblerait que certaines personnes n'aient pas apprécié le dîner-spectacle russe au soir du 31 décembre. Il est certain que pour notre première participation la déception a été de taille. Même si le spectacle s'est avéré sympathique, le repas composé de boulettes de viande et de macédoine n'était pas vraiment à la hauteur. De là à invectiver et insulter les personnels de service, il y a un pas. Une employée municipale a failli être frappée par un individu, visiblement alcoolisé. Elle n'a dû son salut qu'à l'intervention d'un autre employé de mairie. Où va le monde! *BILLETTE*

«Ozoir est plus polluée que Roissy» (beaucoup plus de particules fines dans l'air et de gaz à effet de serre). Cette phrase, entendue lors d'une réunion de l'association AOCNA, m'a interpellée. Roissy borde la N104, un grand axe souvent saturé, Ozoir se situe le long de la RN4 à mon avis moins empruntée. Pourquoi une telle différence? Serait-elle due au survol des avions de ligne? Les mesures de la pollution liées au trafic aérien sur les phases «atterrissage décollage» se font sur un rayon de 16 kilomètres: Ozoir n'est donc pas concernée alors que Pontault, par exemple, bénéficie de ces contrôles sans être située sous un couloir aérien. Où est la logique? L'association doit se pencher sur cette question. *A.P.*



À la fin
de l'an

dernier, nous avons reçu en tant que riverains de la rue Salvador Allende une invitation à rencontrer la mairie à proximité du talus longeant la N4. S'agissait-il du problème du bruit engendré par ladite route nationale? Non, dommage. Il s'agissait d'une information sur le projet du futur aménagement de la voie en termes de stationnements et de circulation. Depuis un moment déjà les passants se plaignaient de ne pas pouvoir utiliser le trottoir à cause des véhicules garés dessus. À cet effet il a été décidé ce qui suit:

- Installation de chicanes et flèches de priorité.
- Installation de ralentisseurs entre les chicanes.
- Matérialisation des places le long du trottoir.

DL

Deux cents mètres de trottoir rue Palaisot (dont personne ne se plaignait) refaits à neuf par... UETP/ France Pierre qui avait sans doute un petit creux dans son planning. Dix mètres seulement étaient à refaire. Au fait, au risque de se répéter, qui se plaignait de l'avenue du Général de-Gaulle et ses cerisiers en fleurs? Qui se plaignait du rond-point de la Mairie? Personne, mais France Pierre avait un petit creux...

Et nous, maintenant, on a vraiment un petit creux dans nos finances.

Oui mais, zéro augmentation d'impôts. Alors pourquoi se plaindrait-on?

Faux: zéro augmentation des taux communaux. C'est pas pareil.

E. G

Ce matin, vendredi 15 mars à 7 heures, surprise. Un panneau blanc et noir a été fixé sur la propriété du 49 bis avenue du général de Gaulle à Ozoir-la-Ferrière. On a maintenant l'habitude dans cette ville de voir fleurir les permis de construire, maintenant assorti du permis de démolir discrètement cité sur le même affichage (639 m² à démolir). Le massacre continue! La plus belle maison d'Ozoir va aussi disparaître. Témoignage de l'architecture locale, au cœur du village, blottie dans les vestiges de la forêt et ses derniers arbres remarquables. Médiathèque? Centre culturel? autres lieux de mémoire locale? Que nenni. Attila rase tout sur son passage: des barres, des murs, des voitures. Ozoir n'en peut plus mais on continue. Le rêve effacé d'un village piétonnier... aux commerces de proximité reliant mairie et église... Ils ont tout bradé! Les traces disparues, restera la violence des déracinés dans l'anonymat d'une ville banlieusarde, sans repère et sans histoire, tel un cimetière vidé des tombes naturelles, glacé sous un miroir de marbre, et froid comme la mort. Je n'ai pas aimé écrire ces lignes. Nous aimons ce village! et ses habitants. *NICOLLE R.*

Sylvain Montausier un citoyen déterminé

Cet habitant de la Doure en a par dessus la tête de voir sa maison et celles de ses voisins régulièrement envahies par les eaux. Trois fois en deux ans... Membre du "collectif des sinistrés d'Ozoir" il veut comprendre ce qui provoque ces inondations et s'oppose au maire qui lui refuse l'accès à des documents pourtant, selon la loi, ouverts à tout citoyen.

« On se fait balader par la mairie depuis deux ans ». Voilà des mois que Sylvain Montausier mène ses propres enquêtes. Ayant perdu toute confiance dans les élus locaux, il traque les incohérences du service communication de la commune. « On nous dit que le réseau d'assainissement de la ville ne pose pas problème. Or, une étude très sérieuse, publiée il y a plus de vingt ans, amenait déjà au constat inverse. »

Réalisateur professionnel, ce papa de 38 ans refuse d'abdiquer face à ce que certains s'efforcent de présenter comme une fatalité. Il dénonce la responsabilité de la ville, en particulier le non-entretien des rus, et quand le maire fait surélever un talus dans les bois pour contenir l'eau, il s'interroge sur la solidité de ce dernier. Mais ses démarches se heurtent à la règle du silence imposée en mairie : « Je veux comprendre les travaux qu'on est en train de faire et pour cela j'ai demandé des documents, dont le plan des canalisations de la ville, auquel tout citoyen doit avoir accès. C'est la loi. On refuse de me les donner. J'ai donc saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) qui va enjoindre le maire de se soumettre. Mais ce dernier va faire traîner des mois et des mois : la technique est bien rodée, je ne suis pas le premier à la subir. »

lettre ouverte

Le 25 février dernier, las de se heurter à un mur de mauvaises volontés, Sylvain a pris sa plus belle plume pour écrire une lettre ouverte aux conseillers municipaux de la majorité restés fidèles à Jean-François Oneto. En particulier à cet adjoint qui a déclaré publiquement en avoir marre qu'on parle toujours d'inondations. Extraits.

« Après avoir passé trois ans à réparer inlassablement mon habitation, à tenter de la protéger de votre immobilisme en dépensant plus d'argent pour ma seule habitation que vous pour mon quartier entier, après avoir mis mon activité en danger pour réaliser moi-même ces travaux dantesques que je ne pouvais pas financer, après avoir découvert qui vous étiez réellement, après

m'avoir poussé au combat citoyen que je mène contre vous..., je viens aujourd'hui, à mon tour, d'être radié par mon assurance habitation. Pour tout cela : merci. »

Accrocheur, bottes aux pieds et caméra à l'épaule pour réaliser des vidéos explicatives qu'il place sur son site (1), Sylvain ne s'est pas lancé dans ce combat citoyen par goût de la bagarre, ni pour entamer une carrière politique. Il avoue d'ailleurs ne s'être guère préoccupé des affaires locales jusqu'à ce que celles-ci s'imposent à lui.

Suite de la lettre ouverte :

« Chers élus,

Je demande à obtenir des documents parce que c'est mon droit ! Que cela plaise ou non. En général ça fonctionne pas trop mal « l'état de droit », sauf quand la personne qui conserve les documents vous permettant de défendre les vôtres se fait appeler « le boss », met un « M » majuscule à « maire » comme on met un « D » à « Dieu », voit un risque pour son intérêt personnel à communiquer les documents pourtant publics. Cet homme dont le mandat l'engage à défendre le droit le dénie. »

ne lâcher sur rien

En septembre dernier, lors du conseil municipal au cours duquel une dizaine de conseillers et adjoints de la majorité démissionnèrent, Sylvain s'est entretenu avec certains d'entre eux, et, selon lui, il est évident que quelques-uns étaient très mal à l'aise. « On peut leur prêter des intentions politiques, constate-t-il, il n'en reste pas moins la honte et l'esprit de revanche d'avoir eu leurs noms associés à pareille entreprise. »

Au lendemain de ce conseil, la commune organisait une réunion de sinistrés. L'adjoint "qui en a marre" était là, au premier rang, dernier rempart du château en ruines... Lorsque le public a demandé pourquoi aucun document n'avait été fourni en deux ans, le maire a répondu : « On ne va quand même pas tout vous donner ». Sylvain, amèrement, constate : « Ils sont restés là... silencieux, immobiles, inutiles. Ils auraient dû bondir ! Mais non : fidèles au "boss", ils se sont assis sur nos



droits les plus élémentaires à leurs yeux secondaires. L'un d'entre eux a même eu l'audace de venir me féliciter publiquement en sortant de cette réunion pour la vidéo que j'avais réalisée quelques jours avant, vidéo qui avait pour but de dénoncer ses mensonges... Sur quelle planète ces gens vivent-ils ? »

Une chose est sûre, Sylvain n'a pas l'intention de lâcher. Cette quête de la vérité est devenue pour lui une nécessité car "toute atteinte à la démocratie doit être combattue par les citoyens lucides qui en ont conscience et connaissance".

« Inutile de me lancer des regards noirs en réunion publique, de me filmer ou faire semblant, de faire pression sur des commerçants pour qu'ils ne nous fréquentent pas ou de venir chaleureusement me

serrer la main comme pour dire « je suis sympa au fond » poursuit Sylvain dans sa lettre ouverte. « Je ne cherche pas de copains et je ne vous autorise pas à négocier mes droits pour quelque raison que ce soit : 500€, l'emploi d'un parent entre autres !

Je ne suis ni votre ennemi, ni votre ami. Je veux juste que vous respectiez votre mandat, à défaut de votre honneur. Je vous demande de faire votre boulot : Sinon allez-vous en !

Voilà donc pourquoi des citoyens d'Ozoir, sans arrière-pensée politique, vous combattent ! Vous représentez la négation du civisme... c'est tout... et c'est très grave. »

PIERRE ROGER

(1) www.arrozoir.fr



Confitures et pâtes de fruits aux oranges amères



Lucie aime la douceur et l'amertume. Elle n'est pas la seule puisque des gourmands lui demandent sa recette de confiture d'oranges d'il y a deux ans. Cette fois, elle y ajoute les pâtes de fruits.

J'aime les oranges amères mais trop rares à l'étalage, surtout en bio, alors je prends six oranges de table et deux pamplemousses (bio), je lave, j'enlève juste la petite corolle de la queue, c'est tout, et je coupe en gros dés. Je pèse (environ 2,5 kg) puis, en deux ou trois passes, je mixe un peu, beaucoup ou « très beaucoup » selon que je veux encore un petit peu de « croquant » ou que ça fonde en bouche.

CONFITURE : dans une grosse cocotte en fonte (un fond épais surtout), j'y ajoute le sucre de canne (bio) : 700 g pour 1 kg de fruits. Bien mélanger. Cuire à feu doux une demi-heure en remuant très souvent avec une spatule à bord plat pour bien décoller le fond. Vers la fin, dans un grand faitout rempli à moitié d'eau, je mets à bouillir les premiers pots en verre et les couvercles. Ensuite, avec une fourchette et une cuillère (ébouillantées), je sors un pot, je le remplis rapidement avec une louche (ébouillantée), une louche ovale, c'est bien pratique.

J'attrape un couvercle avec les pointes de la fourchette et la cuillère, je ferme vite sans me brûler et je mets le pot à l'envers pour la bonne conservation. Deuxième pot, troisième...

PÂTES DE FRUITS : je mets carrément au moins 900 g de sucre pour un kg de fruits et là il faut cuire beaucoup plus longtemps, en remuant tout le temps, pour réduire d'au moins 20 %, sinon ça restera trop mou. Une heure et demie au moins... Vers la fin, prudemment, je mets un gant parce que, si j'attends trop longtemps pour remuer, ça peut bouillonner, gicler, et ça brûle. En même temps, entre deux raclages pour bien décoller le fond, je finis de lire mon dernier Ricochets... ou je vais sur « Ozoir life » voir les dernières « infoneto ». Et enfin, je verse le tout bien épaissi sur deux grands plateaux. Recouverts d'un linge, je les pose sur un meuble bien en hauteur et j'essaie de les oublier plusieurs jours avant de découper, de goûter et de me lécher les doigts...

LUCIE CZIFFRA



Centre communal d'action sociale : Martine Canu jette l'éponge

Non, la directrice du centre communal d'action sociale (CCAS) et de la résidence pour personnes âgées du Parc n'a pas démissionné. Elle a, en revanche, fait valoir ses droits à la retraite de manière anticipée pour le 1^{er} septembre prochain, suite à un énième accrochage avec le maire d'Ozoir. Les faits se sont déroulés le 27 janvier, lors du repas offert aux anciens par le CCAS. En fin de repas, le maire a ordonné à des agents municipaux présents de participer à une quête orga-

nisée auprès des convives au profit du personnel du traiteur. Martine Canu a refusé cette injonction, estimant qu'elle outrepassait les limites des fonctions dévolues à son équipe. Le maire s'en est alors pris à elle avec véhémence. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour cette fonctionnaire territoriale de 58 ans, très appréciée des résidents et du personnel de la résidence du Parc, qui subit depuis près de deux ans de multiples vexations dans le cadre de ses fonctions. FC

Ordures ménagères : la malédiction du Sietom



Le 9 janvier dernier, un terrible incendie a anéanti les trois quarts des bâtiments de l'unité de valorisation des ordures ménagères (UVOM) de notre secteur. Celle-ci venait juste d'être rénovée dans sa totalité et devait rouvrir prochainement après une ultime intervention sur le bio-filtre qui laissait échapper de mauvaises odeurs. Après l'abattement des premiers jours, le président du SIETOM, Dominique Rodriguez, semble reprendre confiance : « Nous étions très bien assurés, tout va être pris en charge et ce sera une opération transparente pour les usagers. Aux alentours de 20 millions d'euros pour tout refaire ».

Il va donc encore falloir patienter deux années supplémentaires, temps nécessaire à une nouvelle restauration, pour voir fonctionner cette usine de compostage.

Le SIETOM, créé en 1967 et qui regroupe les 41 communes de Seine-et-Marne composant son territoire, avait lancé la rénovation de l'usine en 2005. Il s'agissait de réduire les nuisances olfactives et d'augmenter la capacité de traitement des ordures ménagères. De nombreux obstacles, dont l'opposition du maire d'Ozoir au projet, avaient ralenti le processus de réhabilitation, repris en 2009.

ALINE PALOMARES

Isabelle Cros et Jean-Paul Chonion

conseillers municipaux d'opposition

« Notre projet sera basé sur une consultation générale de tous les acteurs ozoiriens »

Isabelle Cros et Jean-Paul Chonion ont été, en 2014, élus conseillers municipaux au titre de la liste d'opposition "Osons Ozoir", sous l'étiquette du Parti socialiste avec le soutien d'Europe écologie les Verts et du Parti radical de gauche. Ils ont rejoint dès 2017 le mouvement "En Marche" dont ils se réclament aujourd'hui. Ils évoquent pour Ricochets leurs convictions d'opposants et leurs perspectives pour l'avenir d'Ozoir.



Comment analysez-vous la situation politique actuelle à Ozoir ?

Isabelle Cros : La majorité municipale n'a jamais été aussi affaiblie, entre la mise en examen du maire, les démissions de conseillers mais aussi les problèmes d'urbanisme, les inondations récurrentes et l'impression que rien n'est fait pour juguler ce problème. Il y a les nouvelles interrogations sur la vente d'un terrain à une société proche de France Pierre. Il y a la communauté de communes, certaines commençant à s'élever contre la volonté du maire d'Ozoir d'accomplir son programme électoral municipal avec les fonds intercommunaux...

Dans ces conditions, n'était-ce pas le bon moment pour s'associer à un mouvement visant à provoquer des élections anticipées partielles ?

Jean-Paul Chonion : Non car, même affaiblie, nous pensons que cette majorité ne l'est pas suffisamment pour que l'on puisse emporter des élections anticipées.

Vous auriez pu, en démissionnant du conseil municipal, l'affaiblir davantage en faisant en sorte que le quorum nécessaire ne soit plus atteint. Pourquoi ne pas l'avoir fait ?

I.C. : Pour deux raisons. La première c'est que je suis certaine que des élections anticipées auraient permis au maire actuel de repasser. Et qu'il lui aurait été alors beaucoup plus facile d'organiser les élections de 2020 et de les remporter. De plus, les gens n'élisent pas un maire juste en rejetant celui d'avant, il faut avoir un projet déterminant. Et quand bien même nous aurions réussi à faire une liste commune d'opposition,

une fois perdues les élections anticipées, il aurait fallu, en moins d'un an, remonter des comptes de campagne, etc. On aurait été trop faibles dans ces conditions pour gagner les élections de 2020. Nous pensons qu'il faut au contraire mettre à profit l'affaiblissement actuel, notamment au niveau de l'intercommunalité, pour être vraiment en ordre de marche pour 2020. De plus, soyons lucides : en cas d'élections anticipées, Oneto aurait eu au moins trois listes face à lui.

Il ne tenait qu'à vous et aux autres opposants qu'il en soit autrement...

J-P C : C'est vrai, mais il aurait fallu s'entendre avant.

I.C. : Et là j'en viens à ma deuxième raison : on a assisté à l'émergence d'un ego personnel qui a fait cavalier seul. Je parle de Jean-Pierre Bariant qui est parti comme ça d'un coup et qui a appelé tout le monde à le suivre, alors qu'il a voté toutes les délibérations sans mot dire pendant dix-sept ans. Y compris celles qui font aujourd'hui l'objet de la mise en examen du maire, par exemple la vente du terrain du Verger... Mais aussi tout ce qui concerne le PLU, le budget 2018, il a tout voté sans jamais rien dire ! Et je rappelle que c'est Oneto qui l'a viré. Lui a démissionné ensuite.

Au conseil municipal du 14 juin 2018, lorsque le maire a fait voter le retrait officiel de sa délégation, pourquoi ne pas

vous être simplement abstenus, au lieu de voter avec le maire ?

I.C. : Pourquoi devrions-nous nous justifier de n'avoir pas soutenu quelqu'un qui, jusqu'à qu'il se fasse éjecter, a toujours suivi la politique du maire ? Et s'il est maintenant contre lui, où est la logique à vouloir conserver sa délégation ? En fait, la seule fois où il s'élève contre Oneto, c'est parce que celui-ci l'a viré et qu'il n'a plus le choix.

Le but était d'affaiblir le maire en le privant de majorité au sein du conseil municipal...

I.C. : La véritable clé d'un affaiblissement durable du maire aurait été de s'opposer, lors du conseil du 25 septembre 2018, à la modification du Plan d'occupation des sols. La démission des conseillers a complètement éclipsé ce sujet. Sauf que ce soir-là, la modification du POS a redonné les pleins pouvoirs immobiliers à Oneto. Plutôt que démissionner, il aurait été plus utile, pas seulement de voter contre – ils l'ont fait –, mais aussi de se battre pour l'affaiblir sur cette partie immobilière, au moins en affirmant une conviction forte sur le sujet.

Comment envisagez-vous les choses à présent ?

I.C. : Pour nous, rien n'est fermé. Nous avons créé une association, Vivre@Ozoir, afin de préparer un projet pour les élections municipales. C'est une association d'ouver-

ture pour construire le projet pour Ozoir, qui vise à rassembler le maximum de personnes, loin des thématiques nationales.

M. Bariant a créé une association. Vous créez la vôtre, à peu près sur les mêmes axes : ouverture, honnêteté, au service des Ozoiriens, etc. L'association Ensemble revendique, en gros, les mêmes valeurs... On a donc à Ozoir trois forces politiques qui créent leur association chacune dans leur coin, alors que c'est justement la division qui permet à M. Oneto de se maintenir en place...

I.C. : Il est vrai que pour l'instant, les avis ne convergent pas, notamment sur l'aspect national, ou encore sur l'analyse des forces politiques locales en présence... Nous ne sommes pas d'accord sur la stratégie consistant à rechercher des élections anticipées car nous pensons que ce serait l'échec assuré.

Co-fondatrice en 2017 du comité local "En marche", avez-vous reçu l'investiture de ce mouvement pour les prochaines élections municipales ?

I.C. : Les investitures "En Marche" pour les communes de plus de 9 000 habitants seront décidées au niveau national et publiées au plus tôt en septembre 2019. Pour ce qui me concerne, si je souhaite avoir l'investiture à Ozoir, c'est parce que j'ai les convictions d'"En Marche". Je rappelle aussi que je suis la personne qui s'est le plus opposée électoralement à M. Oneto. Depuis dix ans, j'ai fait trois élections, pas seulement municipales, où nous étions concurrents. Et aujourd'hui, compte tenu du fait qu'"Ensemble" n'a jamais siégé depuis que je suis

« Une élection municipale partielle anticipée aurait renforcé le maire sortant pour 2020 »

au conseil – donc depuis au moins 2014 –, nous ne sommes que trois à avoir une voix contre Oneto.

Alors précisément, quelle a été votre action en tant qu'élus d'opposition au sein du conseil municipal ?

J-P C. : Eh bien, déjà assister au conseil et débattre les délibérations qui le nécessitaient.

I.C. : Et on a obtenu des choses. Par exemple tout de suite après les élections, Oneto est revenu sur des promesses de campagne, notamment sur le projet le terrain de foot synthétique aux Trois Sapins, que nous avons nous aussi inscrit dans notre programme. Une fois élu, il a dit qu'il n'y avait pas assez de fonds pour ça. Nous sommes montés au créneau en soulignant une promesse de campagne non respectée et il est revenu là-dessus. Et plus tard, lorsqu'il a été mis en examen, nous sommes intervenus sur l'éthique en politique lors d'un conseil où il augmentait les indemnités des adjoints et les siennes.

Et qu'avez-vous obtenu alors ?

J-P C. : À trois dans l'opposition, nous ne pouvons pas obtenir grand-chose...

Quelle est l'utilité de siéger au conseil municipal dans ces conditions ?

I.C. : Nous devons représenter les gens qui ont voté pour nous, accomplir le mandat reçu des électeurs. En démocratie, il y a une majorité et une opposition, chacune a un rôle à jouer... Ne pas accepter ces règles, c'est ne pas respecter les gens qui votent. Quel est l'impact de l'absence du groupe "Ensemble" au conseil ? Aucun. Alors nous dire qu'en étant absents on serait plus efficaces, je ne vois pas le cheminement de pensée.

J-P C. : Ils ne sont dans aucune commission, ils ne peuvent apporter de contradiction nulle part. Si on avait fait la même chose qu'eux, on aurait un conseil municipal uniquement composé d'élus de la majorité. Quel exemple !

I.C. : En siégeant au conseil, on peut tout de même agir sur certaines situations... Pour les inondations, par exemple, nous avons souvent dénoncé, bien avant juin 2018, des risques non pris en compte. C'est nous aussi qui avons alerté sur le fait qu'une enquête publique sur la modification du POS était organisée en plein mois de juillet 2018, qui avons fait le lien avec la politique urbaine agressive d'Oneto et son impact sur l'environnement, et donc sur les inondations. C'est nous qui avons mobilisé et accompagné le mouvement des sinistrés pour aller déposer à l'enquête publique en établissant ce lien.

J-P C. : J'ai un autre exemple : dans le pro-

jet de PLU en cours de discussion, il n'y a pas de constructions au sud de la N4. Nous avons toujours défendu cette position et les techniciens ont fini par être convaincus. Alors maintenant, évidemment, Oneto reprend ça à son compte. Mais on s'est toujours battus là-dessus et on était à peu près les seuls.

Pourriez-vous malgré tout envisager de vous associer à l'avenir avec les autres forces d'opposition, ou de mener des actions communes ?

I.C. : Je le répète : rien n'est fermé. On est en train d'élaborer un questionnaire sur les attentes des Ozoiriens. Nous construirons notre projet à partir de ça. Il sera basé sur une consultation générale de tous les acteurs ozoiriens.

Quelles seraient les lignes directrices de votre projet ?

I.C. : Aujourd'hui, on a seulement un grand cadre essentiellement axé sur la qualité de vie à Ozoir et la préservation de son aspect de ville à la campagne, donc effectivement contre une urbanisation agressive, et de grands axes de développement durable... Les aspects santé, sécurité, intergénérationnel sont aussi des thèmes importants que nous aurons à développer.

« En démocratie, il y a une majorité et une opposition, chacun a un rôle à jouer. »

L'intercommunalité a-t-elle un rôle à jouer dans votre futur projet ?

I.C. : Un rôle très important. Mais cela doit être géré de manière volontaire et intelligente, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, l'intercommunalité est imposée et M. Oneto freine des quatre fers, ce qui génère une superposition de coûts avec une structure qui n'apporte rien à ses habitants.

Que devrait-elle apporter ?

I.C. : In fine, l'intercommunalité doit apporter plus de service public et moins d'impôts locaux grâce à la mutualisation des moyens. Or aujourd'hui, tout est fait en double. Les compétences obligatoires dévolues à l'intercommunalité continuent d'être assurées en double, parce qu'on refuse tout. Un exemple : début 2018, il a été proposé à toutes les intercommunalités de France de se doter d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). J'ai été la seule à intervenir pour dire : c'est le moment, il faut mutualiser le PLU et avoir une réflexion commune. La mixité ville-campagne de notre intercommunalité le justifierait parfaitement en termes de coûts et d'intelligence de la construction urbaine. Monsieur Oneto m'a quasiment ri au nez.



Pourquoi selon vous ?

I.C. : Tout simplement parce qu'il veut que le moins d'acteurs possible puissent examiner ses affaires ! Il veut être l'unique décisionnaire en termes de politique immobilière. Maintenant, il est vrai qu'il n'est pas si facile de faire fonctionner une intercommunalité car cela demande une entente entre différents maires. Il faut une volonté partagée, ce qui est compliqué avec les individualités politiques. En fait, pour que cela fonctionne, il faut avoir une haute opinion du service public. Moyennant cela, beaucoup de choses sont possibles.

Vous avez régulièrement lancé des alertes concernant les finances de la commune. Comment jugez-vous leur état actuel ?

I.C. : Elles sont exsangues. L'épisode vécu lors du conseil municipal du 26 décembre en est un bon révélateur. Je rappelle les faits : la ville vend à une société un terrain à 5 millions d'euros, terrain déclassé en novembre pour que la promesse de vente puisse être signée. Le 5 décembre, on passe une délibération sur un prêt relais : la banque avan-

çait les 5 millions et la commune remboursait dès que la vente se faisait. Déjà, cela montre que l'on était suffisamment pris à la gorge pour ne pas pouvoir attendre la vente. Et le 26 décembre, conseil municipal surprise, avec une seule délibération pour revoir l'écriture du budget, parce que les banques ont refusé le prêt. C'est dire la cote de confiance de crédit de la commune auprès des banques !

J-P C. : C'est la troisième fois que, sans la vente d'un bien communal, on ne peut pas alimenter correctement la section d'investissement du budget. C'est de la cavalerie budgétaire d'une année sur l'autre.

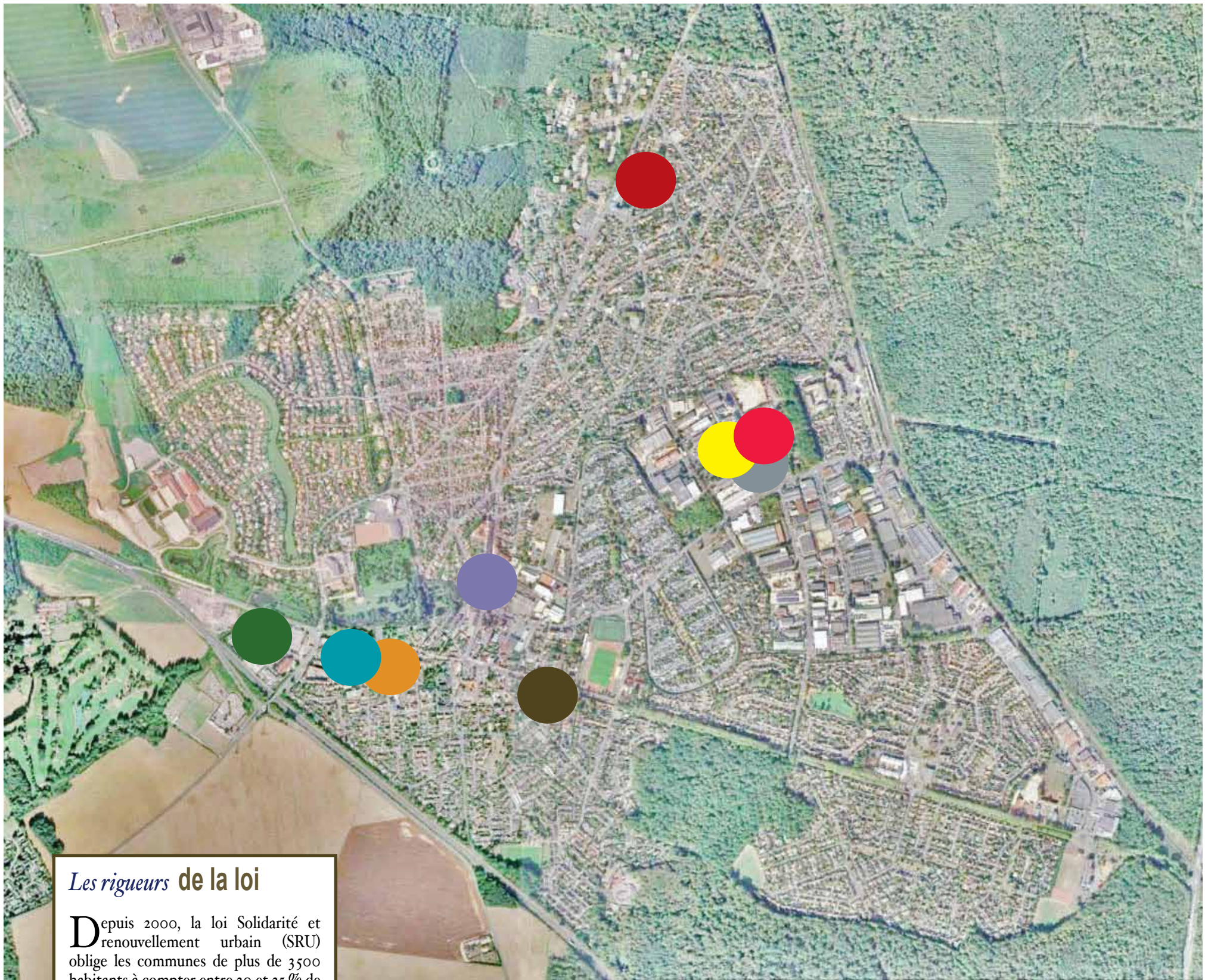
« Pour que l'intercommunalité fonctionne, il faut avoir une haute opinion du service public »

Comment souhaitez-vous conclure cet entretien ?

I.C. : En rappelant que notre association Vivre@Ozoir est ouverte à tous ceux qui ont envie de venir, même pour participer à des soirées de réflexion sur le projet et apporter sa pierre à l'édifice, sans forcément adhérer à notre association.

Propos recueillis par **FRANÇOIS CARBONEL**

Ozoir-la-Ferrière : la grande mu



Les rigueurs de la loi

Depuis 2000, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) oblige les communes de plus de 3500 habitants à compter entre 20 et 25 % de logements sociaux. La loi 2013-61 du 18 janvier 2013 renforce cette obligation. L'État, de plus en plus sévère, projette de multiplier par quatre les amendes à l'encontre des villes récalcitrantes, lesquelles n'auront que trois ans pour rattraper leur retard.

Elsa, Constance, Thérèse, Irina... ces jolis prénoms façonnent peu à peu le nouvel Ozoir. La ville change. Elle voit fleurir des résidences, sur deux ou trois niveaux, comprenant une vingtaine de logements, des stationnements en épis, des ronds-points aménagés, des pyrus calleyran aux fleurs blanches et pourpres qui détrônent les arbres centenaires. Elle voit aussi, à l'abri des regards, parfois pousser des projets d'envergure au parfum de scandale.

Population

En 2016 la ville d'Ozoir comptait 8 378 logements, dont 16 % de logements sociaux. Pour pouvoir atteindre l'objectif de 25 %, il allait lui falloir pousser les frontières de la ville ou occuper la zone industrielle.

À cette date, le groupe immobilier *Vilorgia* livre une première résidence sur trois niveaux à loyer modéré. *Constance*, rue de Paris, face à LIDL avec ces 89 logements. Tout cela en lieu et place de l'ancienne maison de retraite, beau bâtiment victime d'un incendie.

Mais on est encore loin du quota exigé. La ville décide donc d'occuper la zone industrielle. Depuis 2017, France Pierre réalise *Les jardins d'Anaïs*, un chantier d'envergure de 417 logements sur 4 étages situé 1 à 3 rue Henri-François à deux pas de la gare. 222 logements sociaux et 195 autres en accession à la propriété, répartis en immeubles collectifs et 475 parkings en sous-sol.

La même rue accueille aussi deux nouveaux programmes dont la *Résidence Saint-Antoine* (270 logements) et *Les jardins d'Ozoir* (122 logements).

Avenue du général-de-Gaulle

Cinq programmes ont vu le jour entre 2013 et 2018 soit 302 logements. Ils s'étendent de l'entrée de la ville au quartier Danton. Au numéro 57 de cette avenue, une résidence de 141 logements résidentiels s'installe sur le terrain de la vieille école primaire Sainte-Thérèse, face à la place de l'Église. *France Pierre* propose des appartements de standing en résidence sécurisée jusque sur la rue Palaisot où la fluidité n'est pas de mise, la circulation et le stationnement y sont de plus en plus difficiles.

repères

Ozoir-la-Ferrière, commune « des Portes Briardes ». Communauté située entre villes et forêts. Les routes RN4, RD471 et RD21 ainsi que la ligne SNCF Paris-Tournan constituent des limites séparatives entre l'urbanisation et les champs et forêts.

La ville d'ici 2025 doit élever sa part de logements sociaux à 25 %.

Elle compte 20 812 habitants en 2016, 20 137 en 2015 soit 43 % de la population de la communauté qui regroupe 5 communes.

Elle s'étend sur 1 558 hectares. 1/6 de la ville est constitué par la zone industrielle.

Avenue de la Doure

Une école privée moderne, construite en sortie de ville pour remplacer l'ancienne école, rend l'accès de la ville sur la N4 impraticable aux heures d'entrée et de sortie scolaire.

Avenue du général-Leclerc

Depuis 2016, sept programmes résidentiels ont été réalisés pour 211 logements. On trouve principalement les programmes *France Pierre* et *Paris Pierre*, face au marché. La villa d'Elsa, à elle seule, nous livre 109 logements. Avec parfois des vieux commerces du 15 au 33 rue du Général Leclerc partis en fumée pour faire place à des bâtiments sur une longue façade.

Rue Henri François, face aux anciens Services techniques de la ville, trois programmes accueilleront 1 843 habitants supplémentaires, principalement des logements sociaux et en accession. Logements décentrés de l'agglomération, proches du ru, de la gare et d'un petit espace boisé classé.

Dernier en date : un nouveau permis de construire à la sortie de la ville au pied de la RN4, après le parking du cinéma et contigu à la déchetterie avec 1 087 habitants pour 453 logements.

«Ozoir une ville à la campagne». C'était le slogan de nos élus il y a encore peu. L'histoire se termine.

ALINE PALOMARES
ET JASMINE TROUILLEZ

Le futur de la ville :

5000 nouveaux ozoiriens en trois ans

Entre 2016 et 2018, Ozoir a enregistré plus d'une quarantaine de permis de construire ayant pour but la réalisation de logements collectifs, soit sur terrains nus, soit après transformation de logements individuels. Avec ces programmes, le taux de logement social devrait approcher les 20 % en 2021. On peut comprendre l'urgence de la situation pour la mairie contrainte de se plier à la loi SRU alors que Jean-François Oneto s'était fait élire, lors de son premier mandat, en s'engageant à ne construire aucun logement social à Ozoir. On peut aussi déplorer cette attitude de sa part qui explique le retard pris par la commune qu'il faut désormais rattraper à marche forcée (1). La conséquence prévisible de la multiplication de ces permis de construire est une augmentation de population de 2158 logements supplémentaires à l'horizon 2021. En prenant une moyenne de 2,50 habitants par logement, la ville devrait donc compter d'ici deux ans environ 5400 habitants de plus qu'en 2016. Soit une augmentation de 25 %. Un tel afflux de population ne sera pas sans conséquences sur la qualité de vie, la circulation, le stationnement, les écoles, les places en crèche, les médecins, l'évacuation des eaux et les phénomènes d'inondations causées par des réseaux d'assainissement déjà saturés et les déchets ménagers. Les infrastructures vont-elles suivre au même rythme ? On peut raisonnablement s'interroger...

Année	Nombre de permis de construire	Nombre de logements (estimation)				Nombre de nouveaux habitants
		sociaux	accession	autres	TOTAL	
2013	4	89	-	40	129	323
2014	8	-	-	325	325	813
2015	10	61	61	163	285	713
2016	12	222	195	56	473	1 183
2017	2	70	70	150	290	725
2018	8	189	280	187	656	1 640
	44	631	606	921	2 158	5 395

(1) Certaines villes continuent de payer de lourdes pénalités (plusieurs millions d'euros) pour leur refus d'appliquer la loi SRU. Compte tenu de l'état de ses finances Ozoir n'a plus les moyens d'un tel choix politique. Et c'est presque heureux car il est question de multiplier par quatre les amendes à l'encontre des villes récalcitrantes lesquelles n'auront que trois ans pour rattraper leur retard

des bassins de rétention incontournables

Depuis 2001, il est obligatoire de créer des bassins de rétention des eaux pluviales, lors de la construction de logements collectifs. Indispensable pour pallier les risques d'inondations accrues par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols. Ces bassins ont pour rôle de stocker l'eau provisoirement afin d'éviter un apport trop important en aval sur le bassin versant. Ils doivent ensuite la restituer progressivement par un orifice de régulation et posséder un déversoir de sécurité en cas de débordement.

Quelques exemples :

- En plus de la proposition de garder 28 % de la surface du terrain en pleine terre, le projet de 417 logements au 1-3, rue Henri François exigerait au minimum sept bassins de rétention pour un volume total de 454 m³ et une noue paysagère (bassin peu profond et évasé) de 88 m³ devrait agrémenter le site (*étude d'impact "les jardins d'Anaïs" sur le net*).

- Au 35, rue du Plume Vert : 15 logements sur 1 000 m² de terrain : un bassin de 16 m³.

- Au 35, avenue Général-de-Gaulle : 56 logements sur 1 742 m² dont 815 m² de pleine terre : bassin de rétention de 62 m³.

ALINE PALOMARES



OFFRE DE CHARGE FONCIÈRE

12 000 000 d'euros

Soit 546 €/m² de SDF

CONDITIONS SUSPENSIVES

Le terrain Diverssey mis en vente par la commune d'Ozoir se situe avenue Maurice Chevalier, entre le quartier de la Brèche-aux-Loups et la zone industrielle (cercle jaune).

La proposition d'achat par TAGERIM Promotion avec plan masse et vue en élévation (ci-dessus) s'élevait à 12 millions d'euros mais la ville a préféré celle de la société HOLCRIS pourtant très inférieure (5,6 millions d'euros).

La réponse du premier adjoint à TAGERIM est succincte (encadré à gauche) : "votre offre n'a pas été retenue comme la mieux adaptée aux exigences de l'opération".



vente Diverssey : nouveau scandale ?

TAGERIM dont les locaux sont situés avenue des Champs Elysées à Paris est une société spécialisée dans la promotion immobilière, l'hôtellerie et la gestion de biens. Ayant eu vent qu'un terrain communal était en vente à Ozoir afin que l'on y construise des immeubles d'habitation, elle a répondu à l'appel d'offre lancé par la commune en proposant une somme de douze millions d'euros. Le 14 décembre dernier TAGERIM Promotion a reçu un courrier de la mairie d'Ozoir lui apprenant que son offre n'avait pas été retenue car n'étant pas "la mieux adaptée aux exigences de l'opération". Affaire a priori banale, avec appel d'offre et choix, par les élus, du concurrent le mieux disant ? Sauf que...

Sauf que tout le monde à Ozoir ignorait TAGERIM et que nul n'avait connaissance de son offre, bien plus intéressante que celle retenue par le maire et son premier adjoint. C'est à l'issue du conseil municipal du 5 décembre 2018, que le bruit commença à courir... même si beaucoup d'élus s'interrogeaient sur la véracité de cette info divulguée par un groupe d'opposition. C'est seulement le jour des vœux du maire, lorsque le groupe Ensemble appela les Ozoiériens à signer une pétition sur les conditions de cette vente, que l'affaire éclata.

retour en arrière.

Après l'acceptation, en conseil le 5 décembre 2018, de la délibération sur

la cession du terrain communal de 20 000 m² situé au 20, avenue Maurice Chevalier (emplacement des archives de la ville et du skate parc), le maire signe la promesse de vente cinq jours plus tard. Il annonce oralement la réalisation de 200 logements, mais le POS modifié en permet en fait 400. Seul donc le permis de construire final permettra d'officialiser le projet.

Et à qui la préférence a-t-elle été donnée ? À la société HOLCRIS pour un montant de... 5,6 millions d'euros. Une offre considérée par le maire comme étant la meilleure !

ni concertation ni transparence

En seulement deux clics sur internet, n'importe qui peut constater que la société HOLCRIS est en étroite relation d'affaires avec la société France Pierre, déjà fortement présente sur la ville, et dont les liens avec Jean-François Oneto ne peuvent plus être ignorés.

Un projet de cette importance aurait dû faire l'objet d'une communication préalable à l'ensemble des Ozoiériens à commencer par les riverains. Expo ville, réunions publiques... des études d'impact auraient dû être engagées, par exemple sur tout ce qui touche au respect de la loi sur l'eau (l'urbanisation est un facteur aggravant le contexte physique des réseaux d'assainissement).

Au lieu de quoi, les citoyens sont placés

devant le fait accompli. Perte de la qualité de vie, phénomènes d'inondations aggravés, circulation et stationnements plus difficiles, infrastructures et services inadaptés et sur-fréquentés (écoles, médecins, commerces...) cette décision unilatérale aura pour conséquences une dévalorisation de la ville et donc de leur patrimoine.

comment réagir ?

Aujourd'hui, les Ozoiériens sont en droit de demander au maire d'organiser rapidement une réunion d'information, de communiquer le détail de l'appel d'offre émis par la municipalité, de communiquer l'intégralité des offres reçues par la municipalité et de se justifier sur son choix et les conditions de vente imposées. Alors que le budget de la ville présente des faiblesses pour boucler les comptes de fin d'année 2018 (la demande d'un prêt-relais de 4,8 M€ a été refusée par les banques), que le surendettement est de plus de 30 millions d'euros, il semble légitime d'obtenir les raisons d'un choix faisant perdre six millions à la commune.

B.W.

L'association Ensemble pour Ozoir invite les habitants à signer la pétition disponible en ligne (1) ou sur support papier libre afin d'obtenir du maire toutes les précisions sur les conditions de cette vente.

(1) collectif-urbanisme-ozoir@ozoir

L'opération aurait pu être menée discrètement si quelques esprits vigilants n'avaient pas eu la malencontreuse idée d'y fourrer leur nez. La vente par la ville du terrain Diverssey cache-t-elle un nouveau scandale immobilier à Ozoir-la-Ferrière ? On peut s'interroger... Comment expliquer sinon que la commune ait opté pour une proposition d'achat à 5,6 millions d'euros alors qu'une seconde s'élevait au double de ce chiffre ? Et voici que l'ombre de France Pierre se dessine à nouveau...



De nombreuses associations existent qui jouent un rôle pédagogique très bénéfique auprès des enfants et des particuliers. Entre autres activités, nombre d'entre elles construisent des hôtels à insectes pour favoriser leur survie... C'est bien mais il serait encore mieux de mettre en place une législation énérgique. (photo 1)



Ces insectes mal compris et pourtant si utiles

Où sont-ils ? Pourquoi ne chantent-ils plus ? Que sont devenus nos oiseaux d'antan ? Se nourrissant essentiellement d'insectes, de graines et de baies sont-ils les victimes d'une raréfaction de leur nourriture ? Et si c'est le cas pourquoi celle-ci disparaît-elle ? Le cycle de la Nature qui fait que toute végétation attire les insectes qui attirent les oiseaux... est-il définitivement rompu ?



Survol de la Brie à l'approche de Lognes. Pas de haies entre les parcelles cultivées. Les haies ont disparu, victimes du remembrement.

Oui, je sais, encore ces maudits insectes. Je ne cesse de les évoquer mais il le faut car sans eux nous allons au devant de gros, très gros problèmes.

Pourquoi disparaissent-ils à un rythme affolant ? Certains spécialistes dénoncent, à juste titre, la destruction des haies qui séparaient autrefois les champs des agriculteurs. La raison ? Une loi sur le remembrement de l'espace rural français. Votée en 1941 elle visait à favoriser un travail plus rapide et plus productif que celui effectué à la main sur les très nombreuses parcelles existantes. On opéra des milliers de regroupements afin de dégager l'espace aux tracteurs et on arracha toutes les haies devenues encombrantes en oubliant que celles-ci accueilleraient une faune très variée et très utile.

En survolant la Brie, on ne peut que constater cette disparition des haies de séparation entre parcelles de terre, là où insectes et oiseaux trouvaient gîte et nourriture, chacun la sienne...

Voilà une des raisons pour lesquelles les oiseaux disparaissent des campagnes françaises. Mais ce déclin catastrophique (un tiers en quinze ans) est aussi largement dû aux pratiques agricoles. (1)

Si le remembrement a créé des dégâts écologiques (ruissellement, disparition des insectes), les modes de culture intensive, à savoir la monoculture, avec une utilisation considérable de produits chimiques, depuis plus de cinquante ans, provoquent des ravages qui seraient à l'heure actuelle, d'après les plus pessimistes, irréversibles. Sans oublier ces agriculteurs qui ne jurent encore que par la nécessité des pesticides et des engrais chimiques.

Par contre, le jardinier amateur ne doit plus, lui, depuis le 1^{er} janvier, utiliser ces produits. Il se doit désormais de travailler avec la nature donc, entre autres, avec les insectes. Ils ne sont pas toujours beaux, ils paraissent nuisibles car certains peuvent transmettre des maladies, ou ravager des cultures, mais sans eux, notre monde s'écroulerait.

N'oublions pas également que, dans une terre naturellement vivante, grouille une multitude de petites bestioles aussi utiles les unes que les autres : arthropodes, crustacés, lombrics, nématodes, gastéropodes, myriapodes, arachnides...

Alors, non, « *Il n'est pas trop tard, il est tout simplement encore temps* », comme l'expliquait récemment Pierre Rabhi. Pour préserver la biodiversité, il faut s'y mettre maintenant.

ROGER COLLERAIS

(1) Voir les études du CNRS et du Muséum d'histoire naturelle (publication officielle de mars 2018).



Guêpes et coccinelles détruisent les chenilles et les pucerons qui s'attaquent aux plantes. Mais les fourmis (qui ont également un rôle utile puisqu'elles aussi détruisent une grande quantité d'insectes qui abîment les arbres) traitent les pucerons comme on trait une vache. Elles leur caressent le dos pour qu'ils produisent un sirop sucré (le miellat) qu'elles déposeront sur les plantes pour que les abeilles puissent faire du miel. La nature est un équilibre perpétuel. (photos 2 et 3)



300 millions d'années de présence

Les insectes sont la classe la plus représentée du règne animal. On dénombre aujourd'hui près de 800 000 espèces différentes. Sans eux, nos ressources alimentaires seraient fortement réduites, puisque sans pollinisation notre développement agricole aurait été très compromis. Et sans fruits et légumes à notre disposition, nous souffririons de nombreuses carences.

À titre d'exemple, les abeilles, les mouches et les papillons pollinisent nos cultures et assurent nos récoltes. Les coléoptères et les mouches nous débarrassent des matières en décomposition. Toutes ces espèces sont donc

utiles, comme les abeilles qui fabriquent aussi du miel et de la cire (ou certaines chenilles qui produisaient les fils dont on a fait la soie en France).

Sans les insectes, le monde serait littéralement couvert de matières organiques en décomposition. Il en résulterait une complète dégradation des sols et toute vie serait alors amenée à disparaître. (photo 4)

Nos insectes sont brillants. Malgré un cycle de vie généralement très court, ils s'adaptent, se structurent, établissent des relations complexes avec les plantes et leurs congénères. Cette cohabitation dure depuis plus de 360 millions d'années, autant dire qu'elle s'est instaurée bien avant l'apparition de l'homme sur la terre.

R.C.

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique «Tribunes libres». Chaque courant politique actif à Ozoir y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche à la vie ozoirienne.

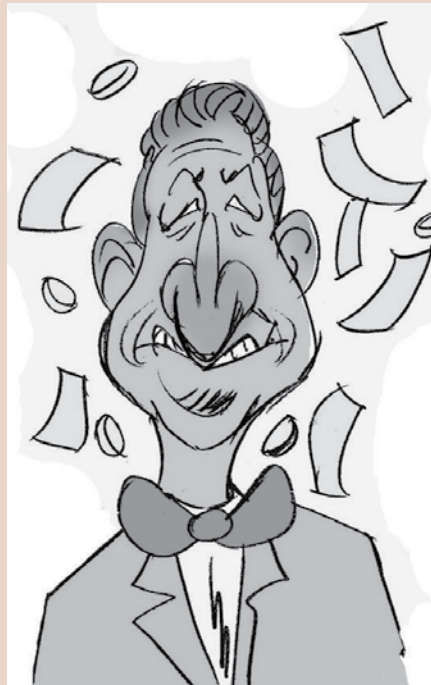
Conseil municipal : des délibérations remises en cause

Ces derniers mois, le groupe d'opposition "Ensemble pour Ozoir-la-Ferrière" a déposé un recours gracieux en annulation auprès de la préfète de Seine-et-Marne sur deux délibérations. En voici les raisons.

La première portait sur l'indemnité des conseillers municipaux votée le 25 septembre 2018 en conseil municipal. La réponse du sous-préfet en date du 7 décembre précise que :

- Compte tenu des modifications récentes au sein de l'assemblée, la délibération en question n'est plus applicable,
- Le conseil municipal devra délibérer à nouveau pour mettre à jour les indemnités de tous les élus.

La seconde porte sur la vente du terrain communal situé 20 avenue Maurice Chevalier (situation actuelle des archives de la ville et anciennement du skate park). On observe que les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles n'ont pas été explicitement communiquées aux membres du conseil municipal du 5 décembre 2018.



En effet, il a été constaté l'absence :

- De motivation du choix entre l'offre à 5,6 M€ d'HOLCRIS (en liaison avec France Pierre) et celle à 12 M€ de TAGERIM Promotion passée sous silence,

- De communication écrite sur le projet de constructions (plan d'implantation des immeubles, nombre de logements...).

De plus, l'avis du service des Domaines, bien qu'évoqué dans la délibération, n'a pas été joint et le montant n'a pas été communiqué ni à l'oral ni par écrit.

Le sous-préfet a accusé réception de notre demande et précise avoir saisi le maire pour demander des éléments complémentaires sur ce sujet.

En parallèle, la légalité de cette délibération a été dénoncée par un Ozoirien soucieux de l'intérêt général. À titre personnel une demande de recours en annulation auprès du tribunal administratif de Melun a été engagée, initiative bien sûr soutenue par le groupe Ensemble.

BRUNO WITTMAYER
PRÉSIDENT DU GROUPE ENSEMBLE
Référént Anticor 77

L'ultralibéralisme : une logique globale

La plupart d'entre nous pense que Lutter pour l'écologie revient à faire attention à ses déchets, manger bio, réduire ou éliminer la viande et suivre la philosophie du Colibri qui dit que si tout le monde en faisait autant le problème se résoudrait.

Ce n'est hélas pas aussi simple. C'est un système global que nous pouvons comprendre en analysant certains fonctionnements à Ozoir.

Premier acte :

L'institution : la loi, à travers le vote, met en place quelqu'un qui se rend maître de tout, avec des contrôles rendus très difficiles. Les Ozoiriens, pour diverses raisons, avalisent ce fonctionnement.

Deuxième acte :

Le maître de la commune décide des investissements et de la gestion de la ville. Ici, un bétonnage massif, sans tenir compte des habitants, donc sans le leur faire savoir, et en muselant ceux qui pourraient le contester (les affiches annonçant la sortie de Ricochets sont déchirées ou recouvertes intentionnellement quelques heures

après leur pose). Sans tenir compte des équipements à prévoir, comme par exemple l'écoulement des eaux. Gérer le ru, en agrandir les écoulements "ne rapporte rien". Par contre, des intérêts puissants sont en jeu au niveau de la construction. Les enjeux économiques sont tels que des maires peuvent finalement être soupçonnés d'avoir enfreint les règles et être mis en examen (cf. : affaire France Pierre). Pendant ce temps-là, les Ozoiriens sont victimes de catastrophes dites naturelles. Ce n'est pas la faute à "pas de chance" mais au fait que les travaux, pourtant conseillés depuis vingt ans, n'ont pas été exécutés ou l'ont été de façon insuffisante : le bétonnage diminue la résorption des pluies, augmentant la charge de ces écoulements trop peu dimensionnés. Dans le ru non entretenu, outre les pollutions au cadmium (le cadmium cause des lésions irréversibles au foie et aux reins), un très fort dépôt de vase empêche l'écoulement naturel des eaux en surplus. Les travaux, estimés à 2 M€, ont été délaissés au

profit de dépenses plus populaires et qui rapportent des voix. Résultat : plus de 200 sinistrés, dont certains seront dédommagés par les assurances qui augmenteront nos cotisations, quand bien d'autres viennent d'être radiés par leur assureur. Sans oublier des désastres collatéraux : logements insalubres, difficulté de les revendre, perte de temps et angoisse, c'est-à-dire un appauvrissement pour les sinistrés concernés. Les responsables n'ont pas à répondre de leurs actes.

Synthétisons. Pour que certains gagnent des sommes pharamineuses, la nature est saccagée, des permissions de polluer passées sous silence, les pollueurs non pénalisés font payer les dégâts humains et matériels par la population. Les victimes déconnectées d'avec les pouvoirs et les savoirs ne sont pas en mesure de se défendre. Et quand ils veulent porter plainte... c'est trop tard : il fallait créer une association avant que le désastre ait eu lieu ! Voilà ce que dit la loi. L'individualisme encouragé ou induit ne permet pas aux gens de se parler et de lutter. Le bétonnage n'est pas fait pour aider à vivre mais pour gagner de l'argent, donc il n'est pas nécessaire de faire une ville où il fait bon vivre, mais une cité dortoir avec des gens exténués par les transports et qui n'ont pas



le temps de s'occuper de ce qui les regarde, et des retraités qui cherchent à souffler un peu.

Alors ça continue. Ce système, sous une forme ou une autre fonctionne partout. Cela s'appelle l'ultralibéralisme. On parle de croissance indispensable, mais elle n'est là que pour des France Pierre et consorts. Tant que ce système sera en place, il est illusoire de penser que quelque chose puisse être fait pour sauver la planète.

LUCIE CZIFFRA, EELV

La démocratie directe c'est pas de la tarte

Le « grand débat » initié par vivre@ozoir, association créée par trois conseillers municipaux de l'opposition, proche de LREM, a eu lieu jeudi 7 mars à Ozoir. Quatre grands thèmes étaient proposés selon les directives gouvernementales : démocratie, écologie, fiscalité et services publics. Environ 50 personnes pour ces sujets animés par des gens pleins de bonne volonté.

Le questionnaire impulsait plus une demande de solutions qu'une possibilité d'échange de fond. Et comment faire quand 15 à 25 minutes étaient données par sujet, soit 1h30 pour que « le peuple » puisse donner son avis ? De plus, les animateurs ont eu parfois tendance à freiner l'expression de griefs précis pour les retranscrire sous forme de généralités. Par exemple, à la table « démocratie », la requête pour l'accès aux documents administratifs à Ozoir a été retranscrit dans un premier temps par : « l'État doit être transparent », avant de faire l'objet d'une reformulation plus précise suite à l'insistance de plusieurs participants.

L'absence du député a été remarquée.

Pour l' « écologie », le penser global a paru à l'animateur hors de propos. À la question : l'écologie est-elle compatible avec l'ultra libéralisme et la société de consommation, il a été répondu par une demande de solution concrète pour répondre aux problèmes. Les participants ont répondu avec les idées

courantes (déchets, emballages, voiture électrique oui-non, etc.). Pourtant, tout le groupe était d'accord pour penser que la situation est grave et que, tel quel, nous allions dans le mur. Mais cela n'a pas été relevé dans les notes. Il a été pourtant question de la primauté des profits financiers sur l'intérêt général : un des participants nous a expliqué que l'accident de Fukushima était évitable : il eut fallu simplement l'installer quelques centaines de mètres plus loin, mais, comme cela augmentait les frais en tuyauterie, il a été décidé d'implanter la centrale où elle se trouvait lors du tsunami.

remise en question du fonctionnement à Ozoir

Groupe « démocratie » : le gouvernement par le peuple, pour le peuple, s'exprimant par le vote ! Ce qui a posé question : un participant fit remarquer que le gouvernement vote des lois qu'il est le premier à ne pas respecter ; un autre qu'une

Ce que parler veut dire : « moi j'fais pas de politique »

Cette réflexion, je l'ai entendue à plusieurs reprises et dans des contextes qui n'avaient pas forcément à y voir. Et ceux qui me font ce genre de réponse ont l'air de s'en glorifier, sans pour autant vouloir s'en expliquer. Quand on m'assène un « j'fais pas de politique » veut-on me dire : « je ne m'occupe pas de magouilles » ? Si on pense que nos politiques sont achetés, vendus ou à vendre, sans conscience ni morale, on peut comprendre ce refus. Mais si je laisse faire, si je refuse de m'informer ou si j'estime que l'information est bâil-

lonnée, je suis complice.

Refuser d'écouter, c'est un peu dire « moi seul m'intéresse ». Ou que seul ce que peut faire ou dire celui que j'ai choisi me mobilise et que je suis fermée à toute autre idée. Ou encore qu'il n'est pas prudent d'avoir des idées ou d'écouter celles des autres car cela risque de me retomber dessus.

Si la politique est l'art de me gérer ainsi que les autres, et que je ne m'occupe que de mes propres actions, je prends le même risque que celui qui travaille et se laisse approprier le fruit de son travail.

J'ai longtemps cru que la politique était incompréhensible jusqu'au jour où je me suis avisée qu'à partir du moment où je suis en mesure de gérer mon budget personnel je suis en mesure de comprendre un système politique.

D'où vient l'argent ? Où va-t-il ? Quels sont les choix ? Comme, à travers les impôts, il s'agit de mon argent, je suis obligatoirement concernée à chacun de ces niveaux-là. Que je le veuille ou non, que j'en sois consciente ou non.

LUCIE CZIFFRA



Europe ultralibérale est instituée quand la majorité du peuple avait dit non, posant la question de la légitimité du gouvernement. Comme pour le groupe « écologie », ce qui a été noté allait plus dans le sens d'une réforme que d'une remise en question : compter les votes blancs par exemple. Peu à peu, le groupe a glissé sur une forte remise en question du fonctionnement à Ozoir : comment un maire mis en examen peut-il être autorisé à prendre des décisions alors qu'il devrait être autorisé à rester chez lui pour préparer sa défense...

« Fiscalité » : des questions sur l'injustice, l'opacité, les scandales divers, et bien peu de gens qui trouvent que tout est bien comme ça.

« Service public » : moins dépenser, mieux gérer mais en même temps préserver le droit aux soins, luttant contre la désertifi-

cation des structures de soins, notamment dans les campagnes et que les institutions fonctionnent mieux en améliorant la proximité et les horaires.

À l'évidence, les participants voient clairement ce qui se passe, font une bonne analyse et aimeraient bien utiliser ne serait-ce qu'un minimum du pouvoir qu'ils sont censés avoir. Mais l'opacité des textes juridiques, le manque d'information et de concertation ou les pouvoirs locaux les empêchent. Ils le relèvent et s'en plaignent ! Plusieurs se posent la question d'une 6e République sans que pour autant une formulation claire des attentes ait pu être faite. Mais le cadre de la réunion n'en laissait pas le loisir et il était parfois difficile pour les animateurs de prendre en compte les différentes interventions et de les reformuler sous forme de propositions.

LUCIE CZIFFRA

Un vrai moment de parole décomplexée

Dans un cadre contraint par les quatre thèmes imposés, les organisateurs du Grand Débat à Ozoir sont néanmoins parvenus à faire de l'exercice un véritable moment d'expression citoyenne. La soirée avait été préparée avec soin afin de permettre au maximum le partage et la circulation de la parole. Et même si certains des animateurs ont eu de temps à autre tendance à se laisser aller à « faire de la pédagogie », avec au passage quelques menues entorses à leur engagement de neutralité, il ressortait globalement de cette soirée une forte volonté d'écoute et de prise en compte de la parole de chacun. L'ensemble des propositions, revendications, remarques et doléances retranscrites sur les paperboards ont fait l'objet d'une restitution. D'abord oralement le soir même, puis par écrit une semaine plus tard : les participants qui avaient laissé leurs coordonnées ont reçu un document reprenant les 102 points notés le 7 mars, dont un tiers sur le thème « démocratie et citoyenneté », ce qui n'est certainement pas un hasard. Ce compte rendu devait être ensuite « remonté » au comité du Grand Débat pour intégration à la masse des contributions au niveau national. Qu'en sera-t-il fait alors ? C'est une autre question...

FRANÇOIS CARBONEL

Les lectures de Jasmine

Country : une soirée mémorable

Le mois de février a superbement bien commencé avec une soirée Honky Tonk Blues ! Quésaco ? C'est une musique country qui se joue dans des bars du sud des États-Unis, avec piano bastringue, des guitares, des banjos, une pedal steel guitar (genre de guitare métallique sur un socle en bois), une bat-

terie et un harmonica, évidemment. Quel rythme, quelle ambiance. L'orchestre composé de J-J Milteau, Carlton Moody, Manu Galvin, Jean-Yves Lozach, Christophe Deschamps et Vincent Perrot, nous a enchantés. Beaucoup de ballades, de morceaux lents et romantiques. Quelques titres très connus, « Lost Highway », « I'm so lonesome I could cry », « I can't help it if I'm still in love with you » et bien d'autres. Le public, attentif et connaisseur, attendait la fin des morceaux pour applaudir. L'association Talents d'Ozoir sait choisir ses musiciens pour nous combler. Merci à Gérald Daguet et à toute son équipe.

MARIE BRIGITTE



photo Eric Le Hoenen

Une amie m'a prêté ce livre et mon sentiment est controversé. Je l'ai adoré, mais j'ai dû regarder en face ce qu'il renvoie sur l'humanité. Ressenti positif par la grande sagesse qu'il dégage et négatif par la triste réalité qu'il dévoile sur nous.

La presse, quand elle parle de Yuval Noah Harari, le catalogue de gourou planétaire. Un sage, penserez-vous, un vieux professeur érudit ? Eh bien ! non, juste un jeune homme né en 1976, timide, professeur d'histoire et historien. C'est un homme troublant, adepte de la méditation bouddhiste.



Son premier livre « Sapiens » fut traduit dans quarante-deux pays et eut un immense succès.

Il nous dit : « Les humains ont toujours excellé à inventer des outils, beaucoup moins à en faire un usage avisé ».

Voilà ce qu'on reçoit à travers ce livre. L'humain est brillant mais destructeur, « capable de perturber notre système mental au point de le disloquer » dit-il.

« En 2018, l'homme ordinaire a de plus en plus le sentiment de compter pour rien ».

Qu'il s'agisse du pouvoir et de l'argent, du comportement de l'homme face à l'environnement, du travail, de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) les humains vont de désillusion en

désillusion. Il nous explique que « nous pourrions assister à une nouvelle ère. Avec l'essor de l'IA, les robots, le personnel peu qualifié perd de son importance. On assistera à la naissance d'une classe devenue inutile ». C'est terrible à entendre. Des êtres humains qui ne serviraient à rien. Aucune sorte d'emploi pour eux. Et les explications qui étayaient ce constat sont fondées. C'est effrayant ! Nous vivons une époque où l'homme se questionne plus que jamais sur son existence. À quoi sert-il, qui est-il, où va-t-il ? Cet auteur ne peut que nous séduire. Il tente de répondre à ces questions. Des leçons de vie. Il n'émet jamais d'avis. Il expose : « L'esprit n'est pas un sujet qui façonne librement les actions historiques mais un objet façonné par l'histoire et la biologie ». « Si vous savez la réalité sur vous et sur le monde, plus rien ne peut vous rendre malheureux..., bien entendu, c'est plus facile à dire qu'à faire ». Eh bien !, comme il le dit si bien: une fois que tu connais mieux l'humanité, tu devrais être apaisée mais ce n'est pas si facile que cela.

JASMINE TROUILLEZ

exposition : "Don Quichotte" Siudmak ou l'imaginaire roi

Citoyen ozorien, Wojtek Siudmak rayonne par son hyper-réalisme interplanétaire, capable de sublimer l'art au-delà de l'art.

D'une liberté artistique incontournable, d'une humilité sans pareille, cet artiste, dont j'ai déjà maintes fois parlé dans ces colonnes,

exposera à la Ferme Pereire du 15 mars au 14 avril. Ne laissez pas passer cette chance incontournable, venez découvrir l'expo « Don Quichotte », reflet d'un imaginaire infranchissable, comme le sont ces moulins à vent symboles de notre incapacité de vaincre à la Don Quichotte. Après « Dune » (en 2009), le « Projet universel pour la paix » (en 2015), « Don Quichotte » est la quête d'un inaccessible rêve ! Si vous ne l'avez encore éprouvée, cette rencontre avec l'artiste le plus fantastique qui soit vous émerveillera.

ROGER COLLERAIS



Saison culturelle 2018-2019 à Ozoir

« Notre ambition est de placer la culture au cœur de nos projets municipaux. » J-F ONETO, MAIRE

La culture ? En tout cas le choix des thèmes évoque avec un humour involontaire certaines réalités locales.

Non à l'argent



Deux mensonges et une vérité



Le temps des copains



Face à face



Dernier tour de piste



C'était quand la dernière fois ?

Un samedi soir de lecture publique

Pour la nuit de la lecture, la bibliothèque de Tournan a ouvert ses portes sur des horaires inhabituels. Dans la dynamique de l'événement national, un goûter et des ateliers ont été organisés dans l'après-midi et la soirée.

Curieuse, j'y suis allée en fin de journée. Un atelier commençait où il restait une place. Il s'agissait de

découvrir et expérimenter le « bujo » ou *bullet journal*. *Bullet* est le nom anglais des puces que l'on place devant les éléments d'une liste. Une sorte de journal intime, organisateur où l'on note les tâches à accomplir, les choses dont on veut se souvenir. Ou comment déposer une part de la charge mentale du quotidien. Une certaine clé du bonheur selon l'expression d'un organisateur. Depuis ce jour, je n'ai que peu écrit dans le carnet donné à l'occasion, mais je sais que je pourrai y revenir au besoin.

Suite à l'atelier, une délicieuse soupe maison était offerte avant que le public ne s'installe pour la dernière partie de la journée : une lecture publique du livre « *Tu dormiras quand tu seras mort* » de François Muratet, auteur de Tournan. C'était la première fois

que j'assistais à ce type de lecture et j'ai beaucoup apprécié la façon dont elle s'est déroulée. L'auteur a été présenté, puis le premier extrait sélectionné par les bibliothécaires a été lu, laissant découvrir les personnages, la situation. Entre chaque extrait, quelques mots situaient le moment et les relations entre les personnages. Ensuite, un échange s'est installé avec le public sur le lien entre la fiction et la réalité, l'histoire se déroulant pendant la guerre d'Algérie. La lecture préparée par les bibliothécaires a donné vie à ce texte et l'envie de découvrir le livre a été partagée par les participants.

Je vais maintenant surveiller la programmation de cette bibliothèque afin de ne pas manquer un futur événement de ce type.

A-C D



L'association "Circuits Courts" vous propose de venir découvrir et déguster des produits venant de toute la France. Vous pourrez aussi à cette occasion discuter avec les producteurs qui vous donneront tous les conseils utiles pour apprécier au mieux leurs produits. N'hésitez pas à venir nous retrouver à la Grande Halle de la ferme d'Ayau, à Roissy en Brie. Cette année grande nouveauté : la nocturne exceptionnelle vendredi 19 avril de 18h à 21h. Et samedi 20 avril de 9h à 16h avec possibilité de manger sur place.



Maryse, information fin de vie

Reconnue d'intérêt général "Maryse, information fin de vie" informe sur la possibilité de choisir une personne de confiance et de rédiger des directives anticipées dans le cas où l'on est plus en capacité de le faire... C'est le cas, par exemple, lorsqu'on est atteint d'une maladie neurodégénérative ou que l'on se trouve dans le coma. La loi Claeys Leonetti, modifiée en 2016, renforce la prise en compte de la volonté du patient ou de la personne de confiance dans des cas très difficiles de maladie incurable et de dernier stade de la vie. Si l'on refuse, par exemple, ce que l'on considère comme « une obstination déraisonnable dans la poursuite d'un traitement » ou que l'on demande une sédation profonde pour ne plus souffrir. Ces directives anticipées peuvent être modifiées à tout moment ainsi que le choix de la personne de confiance, à condition qu'au moment de les écrire on soit en « capacité » de le faire. Lorsque la personne malade est hors d'état d'exprimer sa volonté, les décisions sont prises de manière collégiale et on peut faire appel aux équipes mobiles de soins palliatifs (EMPS) si l'établissement où l'on se trouve n'est pas pourvu d'une unité de soins palliatifs. A.P.

«Maryse, information fin de vie» tient une permanence le 1^{er} mercredi du mois à 14h, maison des élus, 43 avenue du G^{al} de Gaulle à Ozoir.
Ou par courriel : soins.palliatifs.maryse@gmail.com



PAGE RÉALISÉE PAR CHRISTIANE LAURENT

photos Christiane Laurent

Body Nature vend à domicile



Christine Hubert
Conseillère Body Nature
Tél : 06 72 71 12 61
christine.hubert.bodynature@gmail.com

Sauver la planète, c'est (enfin !) dans l'air du temps et c'est heureux.

Christine Hubert nous le propose en présentant à domicile des produits cosmétiques bio et des produits d'entretien bio labellisés.

La vente à domicile, voilà une formule connue depuis des décennies et somme toute très conviviale.

Par contre, sur ce type de produits, c'est tout à fait innovant.

Le laboratoire Body Nature, basé en Poitou-Charentes, existe depuis 1972, et s'est considérablement développé dans le but de créer toute une gamme de produits sains et biodégradables pour prendre soin de soi et de sa maison. Tout est fabriqué sur place. Et on est séduit par l'éthique de cette société qui s'engage à verser 5,3 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement.

Ces produits garantissent l'absence d'OGM, d'aluminium, de chlore, de vaseline et de paraffine, et le refus de tests sur les animaux. Tout est pensé dans ce sens : ainsi, formulés à partir d'ingrédients végétaux issus de cultures biologiques, on peut sans crainte réutiliser l'eau de vaisselle ou de lessive pour arroser son jardin. Ce n'est pas si courant !

Christine vient à domicile vous faire connaître cette gamme très large, qui répond à tous les besoins, quand vous le souhaitez, dans le cadre d'une réunion amicale que vous pouvez organiser.

Et ceci sans obligation d'achat.



Un barbier barbu à Ozoir

Quentin Grangé est arrivé récemment à Ozoir et il propose à ces messieurs de prendre soin de leurs barbes, boucs et autres moustaches. Mais il accueille aussi les dames et les messieurs pour les prestations courantes de coiffure. Coupe et brushing, couleurs, mèches et balayages, il a l'expérience de ses douze années dans le métier. Son parcours peut surprendre : issu de l'imprimerie, il a décidé cette reconversion parce que depuis toujours attiré par le côté artistique de ce métier. Et on le sent heureux de ce qu'il fait. Avec l'humour en plus : il a appelé son salon Le QG : il y a un rapport avec ses initiales !

Le QG. Coiffeur et barber shop. 101 av. du Général-de-Gaulle à Ozoir
Tél : 06 17 92 03 42. www.leqg-by-kert.fr
Ouverture : - lundi-mardi : 10h-18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h
- jeudi de 10h à 21h

LMC pour Love my cils



Qui n'a pas rêvé d'avoir un regard de star, avec des cils immenses et fournis, des sourcils au dessin parfait ? Je m'adresse aux dames, en principe ! Nous avons désormais dans nos murs la pro qui fait des merveilles. Et elle est déjà très demandée. Clarisse Karabetian, après une formation dans de nombreux centres spéciali-

sés, a travaillé en prestations à domicile et comme formatrice. Elle a ouvert son joli salon dans le centre commercial de Franprix, début décembre.

Cet institut spécialisé s'occupe de tout ce qui touche au regard, du plus naturel au plus sophistiqué.

Teinture de cils et de sourcils, pose de cils (un par un), tatouage de sourcils, retouches d'entretien.

Tout est possible dans son « studio du regard » comme Clarisse, très charmante, aime l'appeler.

Petit plus : on peut même s'y faire tatouer des taches de rousseur ou un grain de beauté.

LMC
10 rue Auguste Hudier Ozoir
Tél : 01 76 21 16 16
Ouverture :
- du mardi au vendredi de 10h à 19h
- le samedi de 10h à 17h
Sur rendez-vous uniquement.

De beaux ongles pour longtemps



Monnaie courante aujourd'hui, les ongles ont leurs degrés en qualité. Et la qualité, c'est ce que revendique haut et fort Stéphanie Labasle installée depuis peu dans notre ville. « Si la technique n'est pas compliquée, et s'apprend en quelques jours, c'est l'entraînement qui fait la différence », assure-t-elle.

Forte de ses sept ans d'expérience, d'abord en free-lance à domicile puis dans les salons de coiffure, elle a donc décidé de prendre pignon sur rue.

Elle assure toutes les prestations sur les ongles aussi bien pour les mains que pour les pieds : soins, réparation avec des gels spéci-

ifiques, pose de vernis permanent qui tiennent 2 à 3 semaines, ou encore de faux ongles, rallonges etc. Les tarifs débutent à 25 € et elle propose des formations de prothésiste ongulaire sur quatre jours.

The Beauty Factory
99, avenue du Général-de-Gaulle à Ozoir
Tél : 09 51 53 27 41
www.thebeautyfactory.fr
Ouverture
du lundi au vendredi de 9h à 18h30;
samedi de 10h à 18h
fermé mercredi et dimanche.
15 % sur le dixième rendez-vous.